

SOMMAIRE

- P1 Edito
- P2 Trail APF
- P3 Caravane des enfants
- P4 Déconjugaison AAH
- P5 Prio-call
- P6 Agit'Action à Bourges
- P7 Un été en mieux
- P8 Appel aux dons
- P9 Semaine de l'access
- P10 Actions mobilité
- P11 Sensib entreprises
- P12 GEM Phoenix
- P13 Label HOU
- P14 Certificat médical
- P15 Vaccination
- P16 AG au Havre

APF France handicap du Cher
81 av Ernest Renan
18000 BOURGES
Tél : 02 48 20 12 12
Astreinte : 07 86 65 92 05
Courriel : dd.18@apf.asso.fr

APF France handicap de l'Indre
2/3 place Champagne
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 34 13 45
Astreinte : 06 40 93 31 67
Courriel : apf.blog.apf.asso.fr/

GEM Phoenix
5 rue de la Gaucherie
18100 VIERZON
Tél : 02 48 71 25 42
Portable : 06 72 84 35 75
association.gemphoenix@gmail.com

ÉDITO

...Et dix de der...

Nous avons espéré, deux éditions plus tôt, que l'on eut disposé d'un vaccin afin d'éviter un énième re-confinement. Las, nos espoirs douchés !! En effet, nous voilà replongés dans un mode de fonctionnement qui nous semble moins étrange maintenant que nous l'avons apprivoisé, mais toujours embêtant tout de même.

Là encore, sachez que vous n'êtes pas seuls dans cette épreuve, que nous sommes ensemble à partager cette expérience, que vous pouvez trouver au sein de votre délégation la chaleur humaine qui peut vous manquer. C'est pourquoi nous vous envoyons un message de soutien et d'espoir pour préserver ensemble notre moral. Soyons confiants dans l'avenir, nous serons contents de nous retrouver et fiers d'en avoir enfin terminé.

En tout cas, nous mettons, à notre échelle territoriale, tous les atouts de notre côté pour en sortir le plus vite possible car les projets se bousculent aux portes de nos délégations et le temps va finir par nous manquer pour toucher au but. Ces projets, quels sont-ils ? Et bien, pour un : la caravane des enfants qui va porter un coup de projecteur sur les jeunes en situation de handicap et leur vitalité, chose qui n'a jamais été fait sous cette forme.

Pour un autre : nous avons eu la joie d'apprendre, il y a deux semaines, que la région Centre avait été retenue pour organiser le prochain printemps de la jeunesse prévu à Bourges en 2022 : deux jours de rencontres, de fêtes, de réflexions en perspective.

Encore un autre : Plus près de nous, la semaine de l'accessibilité sera le moment de pointer les bonnes et les moins bonnes pratiques chez le monde médical libéral, chez les commerçants, dans les transports tant urbains que ruraux, dans les mondes de la culture physique et intellectuelle. Enfin, quand nous serons débarrassés de tout cela, nous nous retrouverons autour d'un évènement festif et convivial pour aller au-delà des nouvelles échangées par téléphone ou par visioconférence.

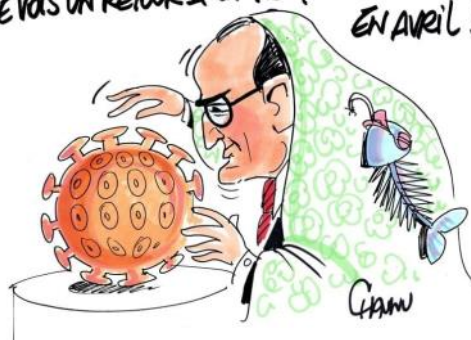
Comme quoi, il n'y a rien de tel que le contact physique et la chaleur humaine autour d'une bonne belotte !!

Linda Gomant

Philippe Jeanneton



JE VOIS UN RETOUR À LA VIE QUASI NORMALE...
EN AVRIL !



SPORT

➤ Préparez-vous au "Run & trail" du 4 au 6 juin 2021 !



Les inscriptions sont ouvertes !

Après une édition 2020 du trail isérois bousculée et transformée en édition phytigitale, l'année 2021 marquera le lancement du Run & Trail au niveau national.

Cette édition 2021 se veut cette fois encore phytigitale : chacun court depuis le lieu de son choix mais envoie ses résultats à l'organisateur.

Cet événement a pour but de lancer l'association dans sa dynamique sportive, de promouvoir l'activité physique et sportive.

ESMS, délégations, entreprises adaptées, partenaires, écoles, clubs services, grand public, personnes en situation de handicap ou non, tout le monde peut prendre le départ avec un seul leitmotiv : **tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !**

Chacun, quelque soit son niveau sportif, pourra relever son propre challenge avec des paliers de distance accessibles à tous. De 5 km à plus de 20 km, les coureurs pourront participer à cet événement fédérateur n'ayant pour seules limites celles que l'on a dans la tête.

En montagne, au bord de la mer, en ville, en forêt, participez à cette expérience solidaire, conviviale, riche d'émotions sportives et génératrice de fierté.

Le Run & Trail 2021 est ouvert aux équipes de joëlette ainsi qu'aux marcheurs.

En solo ou en équipe, retenez bien ces dates et **inscrivez-vous au Run & Trail APF France handicap**. Chacun pourra relever le challenge de son choix !

Sportifs débutants ou du dimanche, professionnels en manque d'activités physiques, offrez-vous une bulle d'oxygène en courant solidaire. En manque de lien social, constituez votre équipe et tentez de remporter le challenge de la plus grosse équipe interne.

Lassés des visio-conférences, retrouvez-vous autour de cet objectif commun et partagez avec vos collègues, les adhérents, les usagers vos dernières sensations lors de votre entraînement, vos musiques de courses, vos conseils, etc. Et ainsi créez une vraie émulation autour de cette course solidaire !

<http://www.trail-apf.fr>

VIE ASSOCIATIVE

LE COLLÈGE de la MÉDIATION



UNE NOUVELLE RESSOURCE POUR CONTRIBUER À LA RÉOLUTION DES CONFLITS

QU'EST-CE QUE LE COLLÈGE DE LA MÉDIATION ?

Créé en 2019, le Collège de la médiation est une instance pour : **renouer le dialogue** entre les personnes accueillies ou accompagnées par APF France handicap et les professionnels de l'association afin qu'elles élaborent elles-mêmes **la solution amiable** à leur conflit.

A QUI M'ADRESSER ?

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>en écrivant à : college-mediation@apf.asso.fr</p> | <p>en remplissant le formulaire disponible sur le logiciel Bluemédi</p> | <p>en téléphonant au : 01 40 78 69 00</p> | <p>en écrivant à : Collège de la Médiation APF France handicap 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris</p> |
|---|--|--|--|

LE COLLÈGE de la MÉDIATION

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Lorsqu'il est saisi le Collège désigne un binôme qui analyse la situation.

Après cette analyse préalable, le Collège de la Médiation pourra : procéder lui-même à la médiation,

OU missionner un médiateur externe qui lui fera ensuite un rapport

OU, s'il n'est pas compétent, réorienter les demandeurs vers une autre forme de médiation lorsque cela est pertinent (médiation à la consommation, médiation familiale etc.)

QUI SIÈGE DANS LE COLLÈGE ?

Le Collège de la Médiation APF France handicap est composé de **4 binômes** :

| | |
|--|---|
| | 2 personnes qualifiées extérieures |
| | 2 personnes accompagnées |
| | 2 parents |
| | 2 professionnels APF France handicap |



RESSOURCES

➤ PATAPAIN : Les brioches ont fait recette !

5857€

AU PROFIT DE

APF France handicap



PATAPAIN

Pour une reprise, ce fut une très belle reprise ! Après une année 2020 en mode « OFF », où nos équipes s'étaient vues contraintes de déclarer forfait à la veille du 1^{er} confinement, ce fut en ce samedi 13 mars, l'occasion pour tous les bénévoles de renouer avec l'opération et ainsi de retrouver un espace d'échanges et de rencontres avec le public. L'accueil de la clientèle fut excellent, c'était un point

d'interrogation important pour tous les acteurs, mais les retours ont été unanimes en ce sens. Bien sûr, le couvre-feu à 18h a forcément limité quelque peu l'impact au niveau des ventes, ce qui n'a pas empêché au final d'enregistrer un très beau succès sur les deux départements concernés (18 /45)

Tous nos volontaires ont été enchantés de leur participation ainsi que de l'accueil qui leur a été réservé comme à l'habitude par les équipes de l'enseigne. Compte tenu du contexte sanitaire encore tendu, il est permis de dire que tous ensemble, nous pouvons être fiers de notre engagement, et à juste récompense, couronnés d'un résultat !

Les bénévoles ont été félicités, et il en va de même avec l'ensemble des managers et des forces de vente PATAPAIN ! Toutes et tous ont magnifiquement joué le jeu à nos côtés. BRAVO encore et un immense MERCI à notre partenaire historique !

PATAPAIN

HUMOUR

BARS FERMÉS LA SÉDUCTION AU POINT MORT

J'AIMERAIS VOUS INVITER SORTIR BOIRE UN VERRE...

VOUS ÊTES LIBRE L'ANNÉE PROCHAINE ?



BIEN SOCIAL

➤ La « Caravane des Enfants »

APF France handicap
CARAVANE DES ENFANTS
DU 15 MAI AU 26 JUIN 2021



DEFENDONS L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

DEVENEZ
PARTENAIRE, (CO)ORGANISATEUR OU ANIMATEUR
D'UNE ÉTAPE DE LA TOURNÉE
(Région Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire, Normandie)

La question de l'inclusion des enfants en situation de handicap reste malgré des avancées légales et les promesses réitérées sur l'inclusion, un casse-tête et trop souvent une impasse dans la pratique. Être enfant en situation de handicap signifie pour eux et pour leurs proches de subir des inégalités d'accès aux droits, des inégalités sociales. La société n'est pas construite pour faire de la place à nos enfants produisant

des mécanismes d'exclusion et des assignations à domicile. L'actuelle rentrée des classes montre une fois de plus l'ampleur de l'écart entre les intentions affichées et la réalité.

La caravane des enfants sera constituée d'un petit groupe de personnes (des jeunes en situation de handicap et des militant.e.s APF France Handicap) qui sillonnera les différents territoires dans le but de rencontrer des acteurs locaux et des partenaires pour faire passer un message fort sur l'inclusion des enfants en situation de handicap et initier des mobilisations, des améliorations locales sur ce sujet. Elle partira de Claye-Souilly, le Samedi 15 mai 2021 pour terminer son périple le samedi 26 juin au Havre dans le cadre de l'Assemblée Générale APF France handicap. Elle parcourra l'Ile de France, le Centre-Val de Loire et la Normandie.

A chaque ville étape, un noyau de quelques jeunes portera le flambeau de ce combat jusqu'à la ville suivante. Ces quelques jeunes qui arriveront sur la ville étape avec des « engins » adaptés retrouveront d'autres jeunes/partenaires/acteurs locaux sur un « plateau TV » afin d'échanger ensemble sur l'inclusion des enfants autour de différents sujets tels que l'accès à la culture, au sport, à l'école, aux loisirs, à l'emploi...

Lors des villes étapes, sur les plateaux TV, différentes personnes aussi pourront prendre la parole, il peut y avoir des parents, des professeurs, des éducateurs, des directeurs d'école, des assistantes maternelles, des animateurs de centre de loisirs, des entraîneurs de clubs sportifs, des élus à la jeunesse, ... mais aussi des adultes en situation de handicap pour témoigner de leur jeunesse et faire un retour d'expériences...



LEGISLATION

➤ Le Sénat vote la proposition de loi désolidarisant l'AAH des revenus du conjoint

Sous la pression d'une pétition et des associations représentant les personnes en situation de handicap, le Sénat a amendé et voté la proposition de loi déconjugalisant l'allocation aux adultes handicapés. Le Gouvernement maintient son opposition.



Sans surprise le 9 mars, le Sénat a examiné et adopté, avec modifications, la proposition de loi précédemment votée par l'Assemblée nationale portant diverses mesures de justice sociale, avec principalement la suppression de la prise en compte des ressources du conjoint dans le calcul de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Par la voix de Sophie Cluzel, Secrétaire d'État aux Personnes handicapées, le Gouvernement a rappelé son opposition à cette mesure jugeant que ce texte remet en cause "le cœur des principes de solidarité et de redistribution" où la solidarité nationale s'appuie sur la solidarité familiale.

Adopté en commission des affaires sociales le 3 mars (lire notre article), ce texte a été enrichi d'un article additionnel après l'article 4 prévoyant d'exclure les primes versées par l'État aux sportifs de l'équipe de France médaillés aux jeux paralympiques du calcul du plafond de ressources d'attribution des différentes prestations sociales versées aux personnes en situation de handicap. Tous les groupes parlementaires ont voté cette proposition de loi à l'exception du Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants (RDPI, majorité présidentielle) qui s'est exprimé contre et aux groupes Les indépendants qui s'est abstenu. Plusieurs sénateurs sont même allés à la rencontre des militants d'Act-Up et APF France handicap qui manifestaient devant le Sénat.

La balle dans le camp du Gouvernement

APF France handicap rappelle qu'il convient de considérer, pour les travaux à venir, l'AAH comme un revenu individuel d'existence et qu'il faut mettre définitivement fin à son statut au sein des minima sociaux. De plus, a précisé Pascale Ribes, sa présidente, "la dépendance financière au conjoint peut amener à des conflits, à des violences, à des situations inacceptables dans le couple". Un argument repris par le sénateur Olivier Henno (Union centriste, Nord) qui a souligné en séance que 34% des femmes handicapées étaient victimes de violence de la

LEGISLATION

part de leur conjoint. En introduction, son homologue Philippe Mouiller (LR, Deux-Sèvres), rapporteur de la commission des affaires sociales, a justifié les choix portés par la commission estimant que "la déconjugalisation de l'AAH est tout sauf une mesure technique". Il n'est plus possible de "censurer" ainsi la légitime "aspiration à l'autonomie des personnes en situation de handicap". Interrogé par *Hospimedia*, le Collectif handicaps, qui a largement porté la mobilisation citoyenne autour de la [pétition](#) déposée par Véronique Marie-Bernadette Tixier sur le site du Sénat, se réjouit de cette nouvelle étape franchie. "Cette déconjugalisation est portée par l'ensemble du mouvement associatif, plus de 108 000 pétitionnaires, le défenseur des droits, l'Assemblée nationale et maintenant le Sénat, explique Stéphane Lenoir son coordinateur. La forte mobilisation citoyenne autour de ce débat illustre que la société a entendu et compris la profonde injustice ressentie par les citoyens en situation de handicap et leur aspiration à rester maîtres de leur vie, y compris financièrement. Seul le Gouvernement campe sur ses positions. Nous espérons qu'il ne jouera pas l'obstruction et inscrira rapidement cette proposition à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale où elle doit être examinée en deuxième lecture ou dans la prochaine loi de finance."

RÉSEAUX

Enfilez votre tablier avec le GEM "En avant 41" Avis aux gourmets et gourmands



Tous les derniers jours du mois, les adhérents, Virginie (coordinatrice), Sylvain (animateur) et le chef Richard vous invitent à participer à leur « Visio cuisine » ! Emilie a pu tester et approuver à deux reprises cet atelier pour

le plus grand bonheur de ses papilles !

Nous vous proposons de nous rejoindre afin de partager un moment de convivialité et d'apprendre de bonnes recettes et peut-être à réveiller le cuisinier qui sommeille en vous !

Si vous souhaitez participer à ces ateliers, merci de contacter Emilie afin de vous inscrire. Pour participer il vous faudra, une connexion internet, un ordinateur, un smartphone ou une tablette avec caméra et micro ! Si vous n'avez pas cela et que vous souhaitez tout de même participer, pas de panique !! Votre délégation peut se déplacer à votre domicile avec une tablette pour vous aider à participer à cet atelier ☺. Inscription par téléphone au **02.48.20.12.12** ou **07.86.65.92.05** Par mail : emilie.setbon@apf.asso.fr

SANTÉ

➤ Les professionnels de santé d'APF France handicap encouragés à se faire vacciner !



La crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant un an continue de mobiliser toute notre attention et de mettre à l'épreuve notre capacité collective à adapter nos comportements.

Après une année 2020 au cours de laquelle les gestes barrières ont constitué l'essentiel des gestes de prévention de la COVID, ce début d'année 2021 est marqué par la montée en puissance des vaccins anti-COVID. La stratégie vaccinale doit répondre à de nombreux enjeux : transparence, consentement éclairé, sécurité, chaîne logistique, pharmacovigilance, priorisation de l'accès à la vaccination, accessibilité des lieux de vaccination, équipes mobiles, etc. Elle repose sur une priorité accordée aux personnes présentant des risques de forme grave, soit du fait de l'âge, soit du fait de l'existence de comorbidité.

Cette stratégie vaccinale est souvent questionnée : pourquoi un vaccin plutôt qu'un autre ? Pourquoi tel ou tel public cible ? Pourquoi ces critères ? Ces questions peuvent légitimement se poser mais elles ne doivent pas entraver la diffusion de la vaccination. Celle-ci est aujourd'hui le moyen le plus sûr et le plus efficace de prévenir une forme grave de la maladie.

Des millions de personnes ont été vaccinées et des données probantes et convergentes - indépendantes des laboratoires - s'accumulent et montrent l'excellent rapport bénéfice/risque des vaccins utilisés.

Pourtant, alors même qu'APF France handicap s'est fortement mobilisée pour que les personnes en situation de handicap et les professionnels qui les accompagnent ne soient pas exclus de la première vague de cette campagne à destination des publics les plus vulnérables (pour les établissements et services, les MAS-FAM sont les premiers concernés), le constat fait au terme de ces premières semaines de vaccination montre une réserve forte de nombreux professionnels qui renoncent à cette vaccination. Nous souhaitons, face à ce constat, affirmer que – si cette vaccination contre la COVID-19 est une priorité des pouvoirs publics - c'est également une priorité pour APF France handicap. Notre association reste mobilisée pour protéger et accompagner les personnes en situation de handicap, et particulièrement au sein de l'association, les usagers, les adhérents, les salariés et les bénévoles. Cette vaccination est une nécessité :

- A titre individuel parce qu'elle protège chacun d'entre nous (et par extension nos proches)

SANTÉ

- A titre collectif parce qu'elle constitue le principal instrument permettant de casser les chaînes de contamination et retrouver le « vivre ensemble » que la COVID a lourdement mis à mal
- Sur un plan éthique enfin, parce qu'elle conditionne la qualité de vie des PSH accueillies en établissement pour lesquelles les consignes de sécurité et d'isolement sont particulièrement pénibles.

Nous vous savons attentifs, investis dans la lutte contre la COVID depuis mars 2020 : ne relâchons pas cette mobilisation à l'heure où la vaccination vient ouvrir des perspectives. Nous sommes pleinement mobilisés pour déployer la campagne de vaccination et accompagner nos ESMS dans l'organisation sanitaire et logistique de la vaccination.

Protéger nos usagers et nos professionnels est une priorité. Cette protection passe par la vaccination. Vaccinons-nous !

*Prosper TEBOUL, Directeur général
& Pascale RIBES, Présidente*

INFORMATION

Bornes prioritaires pour faciliter les passages en caisses des PMR



PrioCall

PrioCall a mis au point un système électronique breveté

de gestion de file d'attente de très faible encombrement. Il est destiné aux personnes en situation de handicap souhaitant demander la priorité en cas d'affluence.

L'équipement innovant de PrioCall est une solution pour bien allier service et handicap au quotidien. Grâce aux bornes, l'accueil des personnes souffrant de handicap se trouve grandement amélioré. Aussi, le regard des autres clients devient moins pesant. Lors de son arrivée à la caisse, la personne prioritaire se rend à la borne PrioCall correspondante. Pour manifester sa présence, elle actionne la borne PrioCall en y insérant le badge fourni à l'accueil du magasin. La borne PrioCall envoie un signal au récepteur lumineux situé à proximité de l'hôte de caisse. La personne prioritaire est invitée à passer derrière le client en cours d'encaissement. Installée dans plus d'une centaine de commerces et d'hypers sur toute la France, une première borne vient d'être mise en service dans le département du Cher par l'enseigne Hyper U de Vierzon. Une première qui en appelle nécessairement d'autres...



LM

JEUNESSE

➤ Agit'Action : la dynamique jeunesse bientôt à Bourges !

APF France handicap porte une dynamique jeunesse pour permettre aux 7000 jeunes de s'agiter dans les délégations, les structures médico-sociales, et à APF Evasion...

À 16, 30, 45 ou 60 ans... la dynamique jeunesse accueille tout le monde ! La diversité permet de partager et d'innover ! Elle invite un maximum de personnes à se mettre en mouvement et à agir collectivement. Tous ensemble, pour faire entendre la voix du plus grand nombre ! Tous ensemble, pour donner une vraie place à chacun. Tous ensemble, pour concrétiser les idées, mêmes les plus folles...

Avec la dynamique jeunesse, les valeurs de solidarité, de justice, de démocratie résonneront bientôt à Bourges, plus exactement en 2022, puisqu'en effet, la candidature de notre ville s'est distinguée et vient d'être officiellement retenue pour l'organisation de ces journées nationales. Pour rappel, les précédentes journées Agit'Action se sont déroulées à Amiens en septembre 2019, journées auxquelles avait participé un groupe significatif d'adhérents des délégations du Cher et de l'Indre.



VIE ASSOCIATIVE

➤ Le Café des bénévoles, c'est reparti !



Mardi 16 mars, à la délégation, le Café des bénévoles tenait séance pour sa première réunion de l'année. Une reprise en demi-groupe pour tenir compte des recommandations sanitaires. Au menu

de l'après midi, des échanges nourris autour de thèmes divers, notamment le débriefing de l'opération brioches PATAPAIN, l'activité du tri textiles, une action prévue de rangement et de voyage en déchetterie dès les premiers beaux jours, etc.. Emilie présentait ensuite son action dans le cadre du soutien aux aidants familiaux, une thématique forte et dans l'ère du temps. L'accent était ensuite mis par Laurent sur la prochaine action d'envergure nationale, « La Caravane des Enfants » laquelle s'élancera le 15 mai d'Île de France pour arriver le 26 juin, au Havre pour l'Assemblée générale (voir rubrique p 3) . Une prochaine réunion vous sera proposée courant avril, sans que nous soyons actuellement en mesure de vous en préciser la date...

VIE ASSOCIATIVE

➤ « Parenthèse d'aimants », un groupe de paroles destiné aux proches aidants

Dans le cadre du lancement du projet régional le « Soutien aux aidants » les délégations APF France handicap du Cher et de l'Indre, ont mis en place depuis le 29 janvier 2021 un groupe de paroles à destination des proches aidants. Ce groupe est constitué pour le moment, de parents d'enfants en situation de handicap, mais un autre sera constitué et dans lequel nous souhaitons avoir d'autres proches aidants (conjoint, fratries, enfants...) . Ce groupe est animé par des bénévoles et des salariés d'APF France handicap. Dans la bienveillance, le respect et le non-jugement, les participants échangent sur des sujets divers, sur leurs vécus, leurs moments difficiles comme leurs bons moments dans leur parcours de proches aidants. Les objectifs de ce dispositif sont entre autres de pouvoir travailler sur ces émotions, d'apprendre à déculpabiliser, de trouver du temps pour soi et prendre soin de soi, de travailler la relation aidants/aidés. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche pérenne, pour le développement au niveau local et régional, de réponses concrètes à destination des proches aidants. Nous remercions vivement les participants de ce premier groupe « pilote » car comme le dit l'adage « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » parce que ce sont ces personnes qui sont les mieux placées pour exprimer ce dont elles ont besoin. Notre association joue essentiellement un rôle de facilitateur d'expression et de construction dans cette belle aventure avec et pour les proches aidants.

PORTRAIT

Accueillons Lucienne, nouvelle bénévole

Début février, nous avons eu le plaisir de rencontrer Lucienne, jeune retraitée en recherche d'actions de bénévolat. Après de riches échanges, nous avons proposé à Lucienne de nous rejoindre dans l'aventure « Soutien aux proches aidants ». Son expérience professionnelle et la grande humanité qu'elle véhicule seront sans doute un atout précieux pour les personnes que nous accompagnons.

Pour mieux la connaître, voici une courte présentation :

- 67 ans, mariée, mère de 3 enfants (dont un fils dyslexique sévère), grand-mère de bientôt 6 petits enfants. Retraitée depuis le 1er juillet 2019. Psychiatre psychothérapeute pendant 30 ans en libéral après 15 ans de travail comme salariée (cliniques et hôpitaux). Spécialisée en thérapie cognitivo-comportementale (TCC), thérapie centrée sur le présent, les pensées, émotions et les comportements. Pratique de thérapie de groupe avec une collègue psychologue en thérapie cognitive basée sur la pleine conscience.

Ses centres d'intérêts :

-Éducation canine (positive) et communication canine. Educateur canin bénévole. Pratique de sports canin : agility, cani-cross. Jardinage (plantes, potager), bricolage, lecture. Sports, en particulier footing et marche.

« Apporter mon aide a été au centre de mon métier et est une orientation importante sur ma boussole de vie. »



VIE ASSOCIATIVE

➤ **Un été pas comme les autres**

"mieux" que les autres !..

Retour sur l'été 2020 : ou « les jours heureux »

Un an tout juste après le premier confinement, il est comme une évidence que nous ne sommes toujours pas dans le monde « d'après », mais bien dans celui du « pendant ». Sortir de la pandémie, nous y avons tous cru, nous en avons rêvé. Aujourd'hui, à jeter un regard sur l'album de l'été 2020, la nostalgie gagne les uns ou donne du baume au cœur pour les autres. Personne ne sait de quoi la prochaine période estivale sera faite, alors ne boudons pas notre plaisir de faire ce petit flash-back avec vous et de revenir sur ces bons moments de partage, de détente, de découverte et de convivialité. Rappelons qu'au-delà des démarches « gardons le lien » et « aller vers », ces temps de rencontre (qui souvenez-vous ont concerné quelques 65 adhérents sur l'été !) ont en quelque sorte raffermi la volonté du « vivre et marcher ensemble »..

1) Tour du Lac d'Auron (25 juin)

Première sortie d'une belle série, cette randonnée permet de rassembler quelque 30 participants répartis en deux groupes, l'un le matin, le second l'après midi. La joie de se retrouver les uns les autres était palpable au sortir de près de trois mois de confinement. La chaleur torride fit toutefois que beaucoup préférèrent l'ombre des érables campestres aux rayons brûlants réverbérés par le macadam du parcours. Qu'à cela ne tienne, ce fut une excellente journée et une belle reprise de contact entre tous, dans un cocktail de bonhomie et de bonne humeur...

2) L'Eventail d'Orcenay & Lac de Virlay (3 juillet)



Direction le sud du département pour cette seconde sortie, avec un retour au restaurant, en l'occurrence celui de « L'Eventail » d'Orcenay, point de départ de la randonnée territoire APF sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle quelques années auparavant. Aux fins d'une bonne digestion, le Lac de Virlay sur la commune de St Amand-Montrond, accueillait ensuite tout notre petit monde pour une mini randonnée sur son pourtour de 4 kms. Le bonheur de retrouver le grand air et le plaisir d'évoluer dans un cadre de nature encore préservé et sauvage. Une journée très agréable qui restera dans les esprits, pour une complicité entre tous enfin retrouvée.

3) Musée Bibracte & Mont Beuvray (10 juillet)



L'appel des grands espaces présidait à cette excursion dans le Morvan aux confins de la Nièvre et de la Saône et Loire. Au programme, la visite du Musée Bibracte consacré à civilisation celtique.

Une plongée au temps de Vercingétorix à travers les vestiges d'un peuple (les Eduens) très présents sur les pentes du Mont Beuvray, lequel constitue leur capitale antique et aujourd'hui un site de fouilles archéologiques d'une immense richesse, qu'il nous fut permis d'entrevoir lors de notre ascension. Récompense des efforts accomplis, en raison d'une accessibilité modérée, tout au sommet, un panorama imprenable sur de superbes paysages !

4) Pique-nique des adhérents à St Laurent (18 juillet)



Pas de barbecue annuel, mais pour nos adhérents, un pique-nique partagé sur la base de loisirs de St Laurent près de Vierzon. Un lieu au top de l'accessibilité, où la trentaine de convives réunis profitait des vastes zones d'ombrages offertes avec grâce par un site bien accueillant. Petite balade détente pour les uns en après midi, parties de pétanque pour d'autres, alors que certains préféraient l'évocation de fraîcheur des fontaines sculptées d'un artiste local bien connu. Une journée conviviale et fraternelle que tous ont souhaité remettre à l'agenda de l'été 2021 !

5) « Street Art City » à Lurcy-Lévis & Étang de Goule



(29 juillet)

Un grand moment que cette découverte pour beaucoup du Street Art City de Lurcy-Lévis ! Des graphes des plus grands artistes mondiaux de la spécialité, sur des murs

d'un ancien centre de formation de la Poste, véritable ville dans la ville. Bref, de purs instants d'extase à lever les yeux vers ces fresques uniques, d'un réalisme inouï tout autant que d'une beauté saisissante. L'occasion aussi de quelques échanges avec des artistes à l'œuvre sur des nacelles, au « sommet » de leur art ! En soirée sur le retour, petite escale détente et rafraîchissements à l'étang de Goule, dans le cadre du Festival musical « Plein la Goule » !

6) Guinguette « Le Champs des Rêves » (12 août)



Un des hauts lieux de la gastronomie populaire et champêtre en Berry, la Guinguette de Plaimpieds « Le Champ des Rêves » chez Karine et Franck. Une météo idéale pour cette petite

« bouffe » en plein air autour de spécialités « maison », à savoir les moules-frites du chef et la fromagée-charcuterie de madame la cheffe ! Des plats bien savoureux et copieux, typiquement de saison, servis sous une tonnelle bien agréable, par des gérants d'une gentillesse inégalée. Une adresse qui n'est pas prête d'être oubliée... (à suivre...)

CULTURE

➤ Découvrez la plaquette d'APF France handicap « EN BREF » !



Afin de présenter l'association à vos contacts, une toute nouvelle plaquette de présentation de l'association "APF France handicap en bref" vient de voir le jour. Cette plaquette synthétise en 8 pages tout ce qu'il est souhaitable de savoir sur notre association, de son historique, de ses chiffres et statistiques.

La [version numérique](#) est déjà disponible en téléchargement pour les professionnels d'APF France handicap. La version papier de cette plaquette est en cours d'impression. Plusieurs exemplaires seront livrés dans chaque structure (ESMS, délégations, EA, DR) d'ici la fin du mois d'avril et pourront ainsi être proposées au grand public dans nos délégations respectives.

VIE ASSOCIATIVE

➤ Vente des chocolats de Pâques



Le samedi 27 Mars, une équipe de bénévoles de la délégation APF France handicap de l'Indre a réalisé une vente de chocolats de Pâques sur le marché de la ville de Châteauroux Place de la République. C'était une première et cette action ressource a rencontré un franc succès. Au final, nous avons réalisé un bénéfice net de 200 €.

Au-delà de la vente de chocolats de Pâques, nous avons pu présenter à un

public diversifié les différentes actions et missions de l'association. Nous remercions nos acteurs qui s'impliquent au quotidien afin de faire de ces événements des moments de partage et de convivialité.

RESSOURCES

➤ Ca ne vous sert plus ? Donnez- le !



Notre projet est de mettre en place une boutique éphémère à la délégation APF France Handicap située à Bourges, Avenue Ernest Renan. Cette boutique serait ouverte un vendredi et samedi toute la journée et aurait pour objectif de vendre des vêtements, chaussures et accessoires de seconde main à des prix abordables.

Cette action nous tient à cœur. La mode depuis quelques temps en terme vestimentaire est au « vintage » et au déjà porté, la

tendance s'est accélérée avec le confinement et la fermeture des commerces dits non-essentiels. Le marché de l'occasion se porte très bien, les chiffres le prouvent. Cette boutique qui impliquerait nos bénévoles permettrait aussi d'aider des familles de proches aidants. Ce serait l'occasion pour tout un chacun de s'habiller en limitant l'impact de nos achats sur l'environnement, tout en opérant une sensibilisation sur le milieu du handicap. Le tout sans oublier le partage et la convivialité. Un questionnaire est déjà en ligne sur Google forms. Il est anonyme et a pour but de savoir si notre projet vous semblerait intéressant. Il a pour objet de recenser vos avis et conseils. Merci pour votre participation ! Estelle P.

HUMOUR



ACTUALITES

➤ **Semaine de l'accessibilité, du 26 au 30 avril, tous mobilisés !**



Le sujet de l'accessibilité, notamment en matière d'accès aux bâtiments publics, aux transports, à la voirie n'est plus à l'agenda politique.

En septembre 2021, ce sera la fin de la deuxième phase des Ad'AP et la crise sanitaire retarde la réalisation des travaux.

Face à cette situation, **APF France handicap prend l'initiative de lancer et d'animer une semaine nationale des mobilités et de l'accessibilité du 26 au 30 avril 2021 et qui pourrait devenir annuelle** (le 30 avril est la journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité). Une semaine de mobilisation de l'ensemble de notre réseau (délégations, établissements et service, entreprises adaptées), avec la volonté d'y associer le grand public. Ce sera l'un des temps forts de notre communication grand public en 2021.

Cette semaine s'inscrit dans la continuité de la caravane « En route pour nos droits », et dans la perspective des élections départementales, régionales et présidentielles.

Une semaine qui s'inscrit dans le cadre de notre projet associatif et s'appuie sur notre dynamique « le monde change, Soyons acteurs de ce changement ».

Lors de cette semaine, les messages seront déclinés sur deux 2 tonalités : on montre / on dénonce la situation, on démontre que c'est possible / on propose.

Pendant cette semaine, tout en rappelant que « cela fait trop longtemps que cela dure ! », nous devons mobiliser le plus grand nombre pour rendre effective la liberté de chacune et chacun d'aller et venir, en faisant la preuve par des actions et des exemples concrets que « l'accessibilité, c'est possible ».

Au niveau du territoire Cher et Indre, plusieurs événements prendront place sur différentes thématiques.

Ainsi, nous réaliserons des communiqués de presse afin d'améliorer l'accessibilité dans différents lieux publics tels que les centres de soins, les commerces, les transports en zones urbaines et rurales ainsi que les salles de sports.

Notre objectif est que demain tout le monde puisse accéder aux différents lieux (avec poussettes, fauteuils roulants, déambulateurs, personnes ayant du mal à marcher, personnes malvoyantes, malentendantes...)

De nombreux efforts restent à faire mais nous sommes sur la bonne voie.

LIEN SOCIAL

Des nouvelles des uns, des autres...



Ginette Gigi CHEVRETE, adhérente

« La santé ça va, mais le moral pas du tout ! Je me sens en pleine déprime, je ne vois personne hormis mon infirmière et les auxiliaires de vie, à part ça je ne sors pas. La semaine passée, je suis allée au CH voir le docteur pour des examens de contrôle, des analyses... Il m'a dit tout est bon ! Et moi je lui ai dit "Docteur, mais ce n'est pas le corps qui va mal, mais la tête" ! Les sorties avec la délégation me manquent beaucoup...»

Armande BORLA, bénévole

« Je commence à trouver le temps très long, bien que ce ne soit pas dans mes habitudes ! Plus d'activités, plus de sorties, mis à part de marcher autour du Lac. Pour Pâques, du coup je suis restée seule, mes enfants n'ayant pas voulu prendre le risque de quitter la région parisienne avec les nouvelles mesures... J'ai hâte que nous soyons sortis de tout ça. Enfin, ils nous disent que ça devrait s'alléger à la mi-mai et que nous pourrions retourner au restaurant. J'espère...»

Francis JAROUSSAT, bénévole

« Pour moi, ça va, tout se passe bien, je trouve toujours à bricoler un peu.. Je continue à faire un peu de vélo avec le club, mais avec la règle des 10 kms, ça complique un peu, on est obligé de tourner en rond dans limites de l'agglomération.. J'attends pour ma seconde injection du vaccin AZ, personnellement, je n'ai pas eu de symptômes... »

Nicole MOGABURU, bénévole

« Je file sur mes 92 ans, je suis toujours disponible si vous avez besoin pour des actions à la délégation, mais je sens que mes forces déclinent et que je ne pourrai plus faire ce que j'ai fait avant.. Mais dans la mesure du possible, vous pouvez compter sur moi. La santé va bien, mais j'ai pris la décision de me faire vacciner, je ne voulais pas au départ, mais ils en parlent tellement à la télé... »

Philippe GAURIAT, adhérent

« Il faut bien garder le moral, on a pas le choix ! Là, je reviens du marché des Marronniers avec le bus. Je sors peu, je n'ai personne à aller voir. De plus, je peine à marcher. Je ne reçois pas de visite non plus. J'espère que cette situation va s'arranger, j'en ai marre de rester à la maison. Un barbecue avec des amis me plairait beaucoup, sortir, sortir, ne plus rester enfermé... Avec tout ça, je grossis... »

Isabelle LELIEVRE, adhérente

« Je vais bien, à part que je n'ai plus d'activité telle que la piscine, ce qui me manque beaucoup. Sortir pour faire les courses avec les auxiliaires et aller chez le kiné sont mes seules sorties. J'espère que tout pourra reprendre bientôt, enfin si c'est possible, voir si on peut ou pas... Il me tarde de revoir tout le monde et de refaire des sorties avec les bénévoles de la délégation. »

ACCESSIBILITÉ

➤ Action Mobilités Accessibilité ! Les délégations APF France handicap du Cher et de l'Indre mobilisées !



À l'occasion de la journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité le 30 avril, APF France handicap lance une semaine d'actions partout en France. L'objectif : interpeller les décideurs et inviter les citoyennes et citoyens à s'engager aux côtés de l'association pour demander une France accessible.

Dans ce cadre, la délégation APF France handicap de l'Indre est mobilisée et mènera six actions pour dénoncer l'inaccessibilité et valoriser des bonnes pratiques.

Les retards et reports accumulés ces dernières années entravent la libre circulation dans la cité de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens.

Parallèlement, la crise sanitaire et économique actuelle a impacté l'avancée de travaux de mise en accessibilité pourtant essentiels accentuant d'autant plus les confinements successifs. Ces isolements subis par toutes et tous font écho au quotidien et aux difficultés habituelles rencontrés par les personnes en situation de handicap.

Parce que se déplacer librement est un droit fondamental, il est urgent d'agir pour bâtir un monde qui ne laisse personne de côté.

C'est pourquoi, durant cinq jours, l'association se mobilise partout en France pour dénoncer l'inaccessibilité et valoriser les bonnes pratiques. Des réalisations inspirantes conçues avec des

partenaires publics et privés seront mises en lumière, démontrant ainsi que l'accessibilité, c'est possible et que tout un chacun peut agir pour la faire progresser.

Cette semaine vise également à inviter le grand public à soutenir l'accessibilité autour d'un appel à la mobilisation générale #MarchesAttaque.

<https://www.apf-francehandicap.org/>



ACCESSIBILITÉ

➤ Des actions à Châteauroux pour dénoncer, valoriser, proposer :

Lundi 26 avril : l'approche transversale **Mobilités et Accessibilité**

Proposer : présentation de la semaine de mobilisation et des actions qui la composent aux médias.

Mardi 27 avril : l'accès aux lieux de soins

Dénoncer : montrer l'exemple d'un lieu de soin inaccessible

Valoriser : visite d'un lieu de soin accessible aux personnes en situation de handicap

Mercredi 28 avril : l'accès aux commerces

Dénoncer : mettre en relief l'impossibilité d'entrer dans un commerce.

Valoriser : l'évolution satisfaisante d'un fauteuil roulant dans une boulangerie.

Jeudi 29 avril : l'accès aux transports

Dénoncer : ne pas pouvoir prendre le bus urbain à plus de deux fauteuils et ne pas pouvoir prendre le transport interurbain sans avoir besoin d'anticiper son déplacement.

Valoriser : avoir néanmoins des services dédiés à l'accompagnement.

Vendredi 30 avril : l'accès aux loisirs et aux lieux de pratiques culturelles et sportives

Dénoncer : l'inaccessibilité d'un lieu de sport

Valoriser : l'accessibilité de la salle nationale Equinoxe

➤ Des actions à Bourges :

- Demande de rendez-vous avec le Préfet
- Demande de rendez-vous avec la Directrice de l'Hôpital de Bourges
- **2 mises en situation :**

Faire constater au TGI que la salle d'audience n'est pas accessible et faire constater qu'à la gare routière une personne en situation de handicap ne peut prendre le bus librement

➔ #MarchesAttaque, ensemble agissons !

APF France handicap appelle à la mobilisation générale pour révéler l'inaccessibilité avec #MarchesAttaque.

L'association invite les citoyennes et les citoyens à s'engager pour l'accessibilité et à être acteurs de la sensibilisation au manque d'accessibilité en France.

Parce que nous sommes toutes et tous concernés, l'association propose une série d'actions en ligne. À découvrir sur www.marchesattaque.org !

SENSIBILISATION

➤ Les actions inclusives par la sensibilisation en entreprise



• L'objet

Favoriser la transformation d'une perception du handicap en entreprise stéréotypée, absconde, vers une perception porteuse de compétences et source d'opportunité pour les salariés, les entreprises et l'association. Construire un pont entre le monde du handicap et celui du travail par des mises en situation à l'aide d'ateliers-jeux « *se mettre dans la peau de...* » construites selon la demande et les besoins de l'entreprise. Une sensibilisation positive en diversifiant les approches bâties sur mode attractif.

• Pour qui ?

Les industries, les entreprises du bâtiment, les collectivités territoriales, les organismes d'insertion (pôle emploi, les missions locales), les écoles de formation (ERTS, école d'infirmières, BTS,...)

Derrière les entreprises ce sont des



- ✓ Etudiants
- ✓ Formateurs
- ✓ DRH, responsables d'entreprises....
- ✓ Salariés

• Les moyens

- Des jeux sur les différents handicaps
- Des Vidéos
- Des actions pour « Habiller l'entreprise »
- infographie sur les handicap
- fiches explicatives....

Les prestations **construites** avec les personnes concernées et sur l'expertise d'usage. Elles se proposent de moderniser la sensibilisation et d'être une expérience immersive, attractive et innovante, avec par exemple l'utilisation du casque virtuel et numériquement inclusif (utilisation d'outils adaptés aux handicaps, tels que le Lecteur immersif, Claviers tactiles, Joystik)

De plus les sensibilisations s'appuieront sur la mise en place du label *Acces Accessibilité et Convenance des Espaces de vie* par le biais d'une formation Haute Qualité d'Usage.

Les prestations tarifées s'appuient sur la proximité des lieux, des personnes, **c'est aller vers là ou l'autre est !**

ENQUETE

➤ Les conclusions du questionnaire

Ce questionnaire avait pour but de répondre à deux grandes questions : « Qu'en est-il de la visibilité de l'association ? » et « Comment attirer de nouveaux adhérents ? »

Globalement, les interrogés connaissent peu l'association. Ils en ont presque tous déjà entendu parler (à 82.4%), mais environ la moitié des répondants ne savent pas quelles activités propose l'association ni la date de création de celle-ci par exemple. Le nom « APF France Handicap » semble connu mais le détail de nos actions ne l'est pas. Peut-être faut-il davantage communiquer dessus.

Il est aussi intéressant de noter que presque la moitié des répondants pensent que « l'Association des paralysés de France » et « APF France Handicap » sont deux associations différentes. Notons aussi que la plupart des interrogés n'ont jamais vu de publicité pour la délégation dans le Cher ou à Bourges (76.5%), peut-être devons nous moderniser les affiches et les flyers et les afficher chez tous les professionnels de santé, chez les associations, les écoles et universités, dans les commerces (etc.).



Seulement 45% des interrogés se disent prêts à adhérer à l'association. J'ai remarqué que beaucoup de personnes pensent que seules les personnes en situation de handicap peuvent adhérer à l'association, cela peut expliquer ce chiffre. Le refus des interrogés n'est pas dû au prix de l'adhésion puisque plus de 65% des répondants le jugent « très correct ». En revanche, 75% des interrogés ne savent pas où est située la délégation.

A la question « Qu'est-ce qui vous motiverait à adhérer à l'association ? », ce sont les motivations : « Pouvoir faire valoir le droit des personnes en situation de handicap » à 66.2% ; « Pouvoir me sentir utile » à plus de 60% ; et « Pouvoir rencontrer de nouvelles personnes » à 54.4% qui sont le plus ressorties. Il pourrait être intéressant de communiquer dessus. La quatrième motivation qui ressort est « Pouvoir participer à des événements / à des projets », à 45,6%.

La réponse « Pouvoir bénéficier de services liés à ma situation en handicap » n'a récolté que peu de voix (seulement 8.8%), j'imagine que cela peut s'expliquer par le fait que peu de répondants ont un handicap.

De ce questionnaire résulte le fait que les individus connaissent très peu l'association et qu'il y a un manque de communication. Il faudrait qu'elle communique davantage sur ce qu'elle fait / propose, et sur la valorisation du bénévolat et de l'adhésion (mettre en avant les motivations des interrogés).

Je tenais à remercier l'ensemble des personnes qui ont pris le temps de répondre à cette enquête.

Téa FAGIANELLI, stagiaire

LIEN SOCIAL

➤ En visite dans la vallée de la Creuse



Vendredi nous sommes allés dans la Vallée de la Creuse afin de rendre visite à des adhérents et une bénévole.

Les adhérents que nous avons pu rencontrer à St Gaultier vont bien. Ils nous ont parlés de leur vie professionnelle et des

souvenirs d'enfance. Un moment fort appréciable. Nous avons pu constater que des aides à domicile prennent le relais de l'aidant l'histoire d'un instant. Nous remercions toutes ces personnes qui œuvrent sans relâche auprès de leurs proches ainsi que les professionnels de santé.

Nous avons également retrouvé une bénévole qui avait distribué la newsletter sur le pays Argentonnois et ses alentours. Ainsi nous avons pu faire un point sur cette action et discuter de l'actualité.

Si toutefois vous avez des questions sur vos démarches administratives ou que vous ressentez l'envie de discuter, n'hésitez pas à nous contacter au **02 54 34 13 45**.

GEM PHOENIX

➤ Des nouvelles du GEM PHOENIX



Le GEM PHOENIX a dans ces projets la collaboration avec d'autres GEM, projets qui se concrétisent de plus en plus.

C'est ainsi que les gemmeurs ont participé, pour la première fois, à un projet initié par le GEM « le passage » d'Amiens et l'association « Mais où est donc Arthéophile ». Il s'agissait de s'unir dans l'édition d'un livret à partir d'écrits ou de créations, ayant pour thème la fenêtre.

Certains adhérents intéressés ont ainsi pu contribuer à l'élaboration de photos. Celles-ci ont été envoyées et vont paraître dans le livret que les gemmeurs attendent avec impatience.

Le GEM en avant de Blois nous a proposé de participer à l'élaboration d'un travail créatif intitulé « vu de ma fenêtre » terminé pour le 31 mars.

D'autre part, le GEM TSA de Niort nous a interpellés pour un concours organisé par [La dictée pour tous www.dictée pour tous](http://www.dictée.pourtous.fr) sur le thème du respect. Les adhérents ont commencé à « travailler » sur ce thème lors d'un premier atelier. Cet écrit est à envoyer pour le 30 avril.

Les gemmeurs apprécient ces nouvelles activités qui les amènent à réfléchir et à communiquer sur l'extérieur.

CULTURE

➤ Le Printemps de Bourges vous donne rendez-vous du 22 au 27 juin 2021 !



ACTUALITÉ / 22 MAR 2021

LE PRINTEMPS COMMENCE EN ÉTÉ !

Depuis un an déjà les festivals, les salles de concert et l'ensemble des lieux culturels attendent de reprendre leurs activités pleinement. Chaque jour, pour tous ces acteurs comme pour le Printemps et ses équipes, l'envie de retrouver le public, les artistes et le désir de partager à nouveau toutes les émotions d'un festival se font plus pressants.

Malheureusement, à l'heure d'une décision d'engagement définitif pour la mise en œuvre du festival, nous devons anticiper la situation à venir et accepter que les premiers jours de mai n'offrent plus un cadre sanitaire et réglementaire propice à l'organisation d'un événement grand public et convivial.

Nous souhaitons également nous donner toutes les chances pour inviter le plus de spectateurs à vivre les concerts, assurer les meilleures conditions d'accueil pour tous les publics et garantir un festival généreux, ouvert et fédérateur à tout un territoire dont le soutien indéfectible est si précieux.

Pour toutes ces raisons, cette année, les premiers jours de l'été célébreront le Printemps ! Le Printemps de Bourges Crédit Mutuel aura lieu du 22 au 27 juin afin de mettre toutes les chances de son côté et ouvrir cette nouvelle saison culturelle tant attendue.

Les billets de spectacles déjà reportés sont toujours valables et la date limite pour le remboursement de tous les spectacles (reportés ou annulés) est étendue au 20 juin 2021. La programmation de la 45ème édition du Printemps de Bourges Crédit Mutuel sera annoncée dans les prochaines semaines.

On vous dit à très vite, prenez bien soin de vous !

Message de L'équipe du Printemps

ACCESSIBILITE

➤ Découvrez les « plus » du label de la Haute Qualité d'Usage !



HQU, Voici un acronyme que vous allez de plus en plus souvent voir et entendre dans le réseau APF France handicap mais aussi chez nos partenaires. HQU pour Haute Qualité d'Usage.

APF France handicap est depuis plusieurs années en lien avec l'association CRIDEV sur ce sujet et pour le développer.

La HQU c'est au-delà de l'accessibilité réglementaire, c'est l'accessibilité plus-plus, réfléchi, organisée, prévue pour tous, pour toutes les composantes de notre société. C'est un nouveau regard qui est porté sur la conception de tous espaces, produits ou objets. C'est un regard plus sociétal, plus ouvert, basé aussi sur le ressenti pour que tout soit conçu et utilisable par tous de manière comprise et responsable et ce dès l'avant-projet, dès la première réflexion sur l'idée d'un produit, d'un espace.

Le Conseil d'Administration avec le service Accessibilité Universelle du siège a décidé de mettre en place des formations afin que les bénévoles, les adhérents, les salariés mais aussi nos partenaires se saisissent de ce nouveau regard. Des sensibilisations de 2h ouvertes à tous sont d'ores et déjà proposées. Nous parlons ici de référents, sortes d'ambassadeurs pour développer la bonne parole.



Des formations, sur plusieurs jours pour les niveaux plus élevés, sont déjà mises en place dans quelques régions afin de diffuser dans tout notre réseau ce nouveau regard. En parallèle un Label (Label ACCEV, ACcessibilité et Conception des Espaces de Vie) est développé. Il permet de valoriser les meilleures réalisations et de leur attribuer un niveau d'excellence situé obligatoirement au-delà de l'accessibilité réglementaire.

Actuellement 6 formateurs nationaux ont été formés. Ils sont depuis quelques mois opérationnels et à disposition du réseau. Je suis l'un d'entre eux et en région après une première séance de sensibilisation nous entrons dans un premier cycle de formation dès mai prochain. Il y en aura d'autres... Si ce sujet vous intéresse, si vous voulez découvrir ce nouveau regard, ce changement de paradigme, contactez votre délégation.

Il sera mis en place de nouvelles sensibilisations en visio et/ou en présentiel ainsi que de nouvelles formations sur les différents niveaux.

Pascal BUREAU

INCLUSION

Les « Cordées en santé »



Après la rencontre en présentiel des huit premiers pairs formés dans le cadre du projet « Les Cordées en santé », après les premières interventions, l'heure était aux retrouvailles pour les pairs de la deuxième session ce vendredi 02 avril 2021, à l'Esat Touraine. Cette

journée de consolidation de liens était placée sur la thématique de **l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap**. La visite de l'Esat (Etablissement et service d'aide par le travail) minutieusement menée par David MARQUENET pair et travailleur, a permis de voir la diversité et la qualité du travail effectué tous les jours par les personnes en situation de handicap. Anciennement appelé CAT (Centre d'aide par le travail), l'Esat fait partie des nombreux dispositifs qui ont vu le jour depuis 2005 pour favoriser l'inclusion et la participation des personnes en situation de handicap. Comme l'a si bien expliqué Nathalie LAGARDE pendant notre rencontre, même s'il reste encore du chemin à parcourir, il existe depuis la refondation de la politique du handicap en 2005, une réelle avancée dans la prise en charge et dans l'accompagnement des personnes.

Cependant beaucoup de dispositifs restent méconnus par le grand public. Une problématique d'accès aux informations et aux droits, que le projet « Les Cordées en santé » va pallier à travers son déploiement dans la région CVL.

En résumé nous avons passé une bonne journée dans le respect, la bienveillance avec un enjeu de toujours favoriser une société inclusive et solidaire.

Nous remercions le directeur de l'Esat Touraine, et l'ensemble des travailleurs et des salariés pour leur accueil. Un remerciement aux pairs et à l'équipe projet. Et je me permettrai de mentionner ma fascination et tout mon respect envers nos trois mamans du deuxième groupe que sont **Colette, Christiane et Christine**. *Papa DIOP*

HUMOUR



HOMMAGES

➤ Une figure de la solidarité s'en est allée...



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris il y a quelques semaines la disparition de Jacques Laffitte. Militant au combien actif dans le domaine social depuis plusieurs décennies. Son engagement était un exemple.

Membre de la Police nationale depuis 1972, à Bourges, il s'implique dès 1974 dans le social en devenant délégué de l'orphelinat de la Police nationale, puis en 1997, en devenant le secrétaire général national de l'association de l'action sociale de la police.

En 1981, en créant l'association de la Dame blanche, il vient en aide aux enfants défavorisés, handicapés ou malades du Cher. Avec la présidence de la Banque alimentaire du Cher qu'il occupe depuis 2008, il crée en 2018 Esope, épicerie sociale et solidaire en direction des étudiants.

L'ensemble des acteurs de l'APF FH du Cher présente à ses proches leurs condoléances les plus sincères et les plus respectueuses.

➤ Des amis sont partis...



Marie France Aubrun nous a quitté. Bénévole active et généreuse, sa santé l'avait écartée de la délégation depuis de nombreux mois avant la pandémie au point de perdre en autonomie. Elle participait depuis son départ à la retraite au tri du linge, aux missions d'accueil en délégation (standard téléphonique), aux opérations ressources telles que la Fête du Sourire ou encore les

opérations menées lors de la Semaine nationale des personnes handicapées. Grande passionnée de culture et d'arts musicaux, elle participait en outre très souvent aux sorties restaurant avec les adhérents. Sa gentillesse et sa disponibilité vont nous manquer. A ses enfants et à ses proches nous présentons nos condoléances les plus chaleureuses.

Nous avons aussi la tristesse d'apprendre la disparition de Pascal Schille, qui longtemps nous a aidé bénévolement pour le chargement des textiles lors de la venue quasi hebdomadaire des professionnels de la fripe. Passionné de vieilles mécaniques, Pascal était la discrétion et le dévouement incarnés.

Là aussi nous présentons nos condoléances les plus sincères à sa famille et ses proches.

LÉGISLATION

➤ Validité du certificat médical étendue



Lors des demandes de droits ou prestations auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), il est demandé aux personnes en situation de handicap de remplir un formulaire de demande mais également de fournir un certificat médical rempli par leur médecin traitant.

Pour faciliter la réalisation de démarches successives et assurer la validité de cette pièce le temps nécessaire à l'instruction, la durée de ce certificat vient d'être étendue par décret de 6 à 12 mois. Cette disposition est d'application immédiate, y compris pour les dossiers déjà déposés et dont la MDPH n'a pas encore accusé réception.

Cette mesure doit permettre de limiter les demandes de pièces complémentaires et de simplifier les démarches des personnes ainsi que l'instruction des dossiers par les professionnels des MDPH. Elle s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route « MDPH 2022 » qui doit permettre la mise en œuvre d'un service public d'accès aux droits plus simple, plus efficace et plus équitable, sur l'ensemble des territoires.

Cette mesure rejoint la demande d'APF France handicap notamment depuis la Mission confiée à Adrien Taquet sur la simplification des démarches administratives et encore récemment lors de l'avis relatif au décret présenté au CNCPH.

APF France Handicap salue ce délai supplémentaire de validité du certificat médical mais indique que pour autant toutes les difficultés liées à ce certificat (refus par les médecins de le remplir car acte administratif, inaccessibilité de cabinets médicaux et refus de déplacement de médecins pour un acte administratif, délais importants de certains centres de diagnostic, etc.) ne sont pas levées. C'est la raison pour laquelle APF France Handicap a demandé un groupe de travail spécifique sur le sujet et attend toujours sa mise en place.

HUMOUR





* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19



La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

| Mon âge | Ma situation | AstraZeneca | Pfizer-BioNTech ou Moderna |
|---------------------------|--|--|--|
| 0 à 17 ans | | <i>Je ne suis pas concerné</i> | |
| 18 à 49 ans inclus | Je n'ai pas de problème de santé → | <i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i> | |
| | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* → | | ✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| 50 à 54 ans inclus | Je n'ai pas de problème de santé → | <i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i> | |
| | J'ai un risque de forme grave de COVID-19* → | | ✓ En centre de vaccination |
| | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* → | | ✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| 55 à 69 ans inclus | Je n'ai pas de problème de santé → | <i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i> | |
| | J'ai un risque de forme grave de COVID-19* → | ✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie | |
| | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* → | ✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie | ✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| Plus de 70 ans | Je suis en établissement pour personnes âgées → | ✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie | ✓ Au sein de mon établissement |
| | Je vis à domicile (ou dans une autre structure) → | ✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie | ✓ En centre de vaccination |

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 2021



FORMATION

➤ Téa, stagiaire en délégation 18



Je m'appelle Téa, j'ai 19 ans et je suis en stage à la délégation dans le cadre de mes études à l'IUT de Bourges (en deuxième année de DUT carrières sociales) depuis le 1^{er} février. Ma mission durant ces deux mois était d'améliorer la visibilité de l'association. Pour ce faire, j'ai réalisé plusieurs outils comme une fiche idées, un questionnaire et des répertoires de données, et j'ai aussi pu travailler sur la modernisation des

affiches de la délégation et sur la rédaction de plusieurs articles dans la Lettre territoire Berry de février.

Durant ces deux mois, j'ai également pu participer à la vie associative en assistant à de nombreuses réunions de projet, en accueillant les personnes dans les locaux, en assistant à l'enregistrement d'émissions radio sur l'accès aux soins, en rencontrant les bénévoles... En bref, merci à toute l'équipe de la délégation et à toutes les personnes que j'ai pu rencontrer durant ce stage pour leur bienveillance, leur gentillesse et leur générosité !

VIE ASSOCIATIVE

➤ Assemblée générale au Havre



L'Assemblée générale d'APF France handicap se tiendra le samedi 26 juin 2021. Une date à noter dans vos agendas !

Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de vivre cet événement associatif dans de bonnes conditions,

mais nous prévoyons d'ores et déjà un double format : un site principal en Normandie (le Carré des Docks au Havre) et 11 sites en visioconférence, un dans chacune des autres régions. Toutes les précautions seront prises pour que ceux qui le souhaitent puissent participer à l'AG dans le respect des consignes sanitaires.

Comme chaque année, l'assemblée générale permettra de rendre compte de l'activité au cours de l'année 2020, dans le contexte inédit de la crise sanitaire, sociale, environnementale et économique.

Au-delà, et à la lumière du projet associatif, cette assemblée générale sera l'occasion de faire le point sur la démarche « Le monde change, soyons acteurs de ce changement » et d'évoquer les perspectives à venir pour l'association. Les inscriptions seront ouvertes fin avril.

BENEVOLAT

➤ Deux nouvelles bénévoles à la délégation de l'Indre



Depuis le 30 mars 2021, Monique et Marie-Françoise ont rejoint notre équipe de bénévoles à la délégation de l'Indre située à Châteauroux et nous les en remercions.

Bénévoles dans plusieurs associations, elles souhaitent nous offrir le meilleur de leurs capacités et vivre de nouvelles expériences avec APF France handicap. Bientôt, des aventures vont pouvoir avoir lieu en leur compagnie. À bientôt !

Ensemble sur le chemin

CULTURE

➤ Un retour très attendu !

